

Somme requise pour compléter le paiement des items suivants jusqu'au 30 juin 1896 savoir :	
Salaires des inspecteurs et maîtres de poste de villes	\$3,233 33
Frais de voyage par chemins de fer des commis de la malle	13,000 00
Allocation provisoire	260 00

M. MULOCK : Je voudrais discuter quelque peu avec le directeur général des Postes....

M. FOSTER : Il vous en donnera l'occasion une autre fois.

M. MULOCK : Le moment actuel est le plus convenable. Si l'on ne me permet pas d'exposer maintenant ce que j'ai à dire, je n'aurai pas d'autre occasion de le faire. Je conviens que le directeur général des Postes renouvelle des contrats sans demander de soumissions dans les journaux. Je puis citer un cas dans lequel il a renouvelé un contrat en accordant 90 pour 100 de plus que le prix pour lequel le service postal aurait pu être fait.

M. FOSTER : Le directeur général des Postes a constaté qu'il ne pouvait faire la réduction de \$18,000 qu'il avait cru pouvoir opérer. Que l'on retranche \$18,000 de l'item pour le fixer à \$18,233.33. Ce dernier chiffre devrait être, au moins, accordé.

L'item tel qu'amendé est adopté.

M. FOSTER : Dans les principales estimations, il y a deux item que je voudrais voir adopter. Ce que j'ai à demander aux membres de la gauche, c'est qu'ils fassent en sorte qu'il ne soit pas nécessaire que le parlement se réunisse de nouveau en juillet prochain et qu'ils nous épargnent une session d'été qu'il n'est pas commode de tenir, et qui serait en même temps dispendieuse. Voici la proposition que j'ai à leur faire. Je leur demande s'ils ne peuvent pas voter les estimations requises pour tout l'exercice de l'année prochaine, d'accorder au moins des crédits pour deux ou trois mois d'administration, afin qu'il ne soit pas nécessaire que le parlement tienne une session cet été. Il n'y a certainement rien de déraisonnable dans cette demande.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : C'est absolument impossible.

M. McMULLEN : Lorsque les honorables membres de la droite ont jugé à propos d'adopter un acte concernant le cens électoral dans l'intérêt de leur parti, ils nous ont retenus ici pendant les mois d'août et septembre, sans s'occuper des questions de commodité et de dépenses.

M. FOSTER : Très bien. Sur les principales estimations destinées aux Sauvages, je proposerai d'abord les six item suivants :

Sauvages—Manitoba et Territoires du N.-O.—	
Annuités et commutations	124,905 00
Instruments aratoires, outils et quincaillerie	5,210 00
Grains de semence	1,103 17
Bétail	3,835 01
Provisions pour les sauvages sans ressources	20,000 00
Habillage—distribution triennale...	2,634 00

Je voudrais que l'on votât toute la somme requise pour la distribution triennale de vêtements, parce que ces vêtements doivent être livrés vers le 1er

juillet prochain. Nous pouvons nous contenter de \$55,000 pour les annuités et commutations; mais nous avons besoin de tous les instruments aratoires, de tous les outils, de toute la quincaillerie, de tout le grain de semence et de tout le bétail. D'un autre côté, la somme de \$20,000 suffira, pendant le restant de l'exercice financier, pour procurer des provisions aux sauvages sans ressources.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Très bien.

L'item tel qu'amendé est adopté.

PROROGATION.

M. L'ORATEUR communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général :

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 23 avril 1896.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour proroger le parlement du Canada, le 23 courant, à 8.00 p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SINCLAIR,

Secrétaire du gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

Séance du soir.

SUBSIDES—DERNIÈRE ÉPREUVE.

La Chambre procède à l'adoption des résolutions examinées en comité des subsides.

Milice—Armes et munitions. \$1,000,000

M. RINFRET : Je propose en amendement :—

Que cette Chambre regrette que le gouvernement ait, sans l'autorisation du parlement, conclu des contrats pour l'achat d'armes et d'équipements au montant de près de \$2,000,000.

Le vote est pris comme suit :

POUR :

Messieurs :

Allan,	Guay,
Bain,	Laurier,
Bernier,	Lavergne,
Boston,	Leduc,
Bowers,	Legris,
Campbell,	Macdonald (Huron),
Carroll,	McCarthy,
Cartwright (Sir Rich'd),	McGregor,
Charlton,	McMillan,
Christie,	McShane,
Davies,	Mignault,
Dawson,	Proulx,
Devlin,	Rinfret,
Edgar,	Semple,
Featherston,	Stubbs,
Gibson,	Tarte, et
Godbout,	Yeo.—35.
Grieve,	

CONTRE :

Messieurs

Bellefleur,	Kaulbach,
Bennett,	Lachapelle,
Bergeron,	Langevin (sir Hector),
Bergin,	Lépine,